

ÉDITO Chères lectrices, chers lecteurs,

Cette édition d'hiver est associée à l'anniversaire de nos deux ans à la municipalité et nos ambitions pour le village sont toujours intactes.

Dans cette édition, vous retrouverez les projets et orientations budgétaires pour cette année 2022.

Nous vous en disons aussi plus sur les actions et rendez-vous que vous propose l'association ÉCLAT, acteur majeur du village pour favoriser les liens intergénérationnels et développer la solidarité. Pour information, l'association ÉCLAT a obtenu le pré-agrément centre social au 1er janvier 2022 par la CAF.

Venez, participez et échangez sur des thématiques diverses qui concourent à s'informer et mieux vivre.

Consultez régulièrement les informations sur PanneauPocket, ÉCLAT possède son propre canal, il y a un canal « Évènement » sur les actions des associations et entreprises et un canal « informations de la commune ».

Bonne lecture.

SOMMAIRE

- Finances publiques.....P2
- Conseiller numérique.....P2
- Espace de vie sociale.....P3
- SécuritéP4
- EnvironnementP4

Saint-André-de-Corcy, village où il fait bon vivre!

En février 2022, l'association *Villes & villages où il fait bon vivre* a publié son palmarès 2022. Comment se positionne notre village,

- au niveau national : 2443/ 34 837 : un gain de **200 places** par rapport à 2021

- au niveau départemental : 31/ 393 : un gain de **6 places** par rapport à 2021.

Et si l'on considère les 45 communes de 2000 - 3500 habitants dans le département, Saint-André-de-Corcy se situe en **7ème position**.

Retrouvez le détail de ce classement sur le site de l'association :

<https://www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com>

De Saint-André-de-Corcy à Dakar, en paire!

Ils sont inséparables! Brice Aloth et Jérémy Poret sont cousins germains, ils sont associés et gérants d'une entreprise locale. Passionnés de sport mécanique, ils ont participé à l'édition 2022 du Rallye Dakar.

Pendant 12 jours, ils ont vécu des aventures intenses. Humaines de par ce relationnel privilégié et également à travers l'entraide des participants. Durant la course, il n'y a pas d'assistance : il incombe à chacun de trouver les ressources et les moyens nécessaires pour avancer, s'orienter, déjouer les obstacles et les dangers et résoudre les difficultés : dunes, chemins, pistes,... qui nécessitent une extrême concentration, de tout instant. La compétition et la persévérance, ils connaissent! En plus de leur esprit entrepreneurial, Jérémy est multi champion du monde de jet-ski, 15 titres!



L'aventure est belle, très belle confie Brice, elle est à la fois exceptionnelle et difficile ; la nature est généreuse et les paysages sont sublimes.

Ils ont parcouru entre 800 et 900 km par jour, pendant 10 à 12 heures, soit une distance totale de plus de 8375 km en 86 heures et 10 minutes. Ils terminent à la 37ème place sur 80 participants dans la catégorie des véhicules légers (SSV). Bravo messieurs!





Les orientations budgétaires pour 2022 se déclinent de la manière suivante :

- Réalisation de petits travaux dans les bâtiments communaux pour les rafraîchir, ces actions sont en cohérence avec le recrutement d'un agent polyvalent qui va se charger de les réaliser. Prise de fonction de l'agent en avril 2022.
- Continuation de l'entretien des chemins et des voiries avec un gros poste pour la sécurisation de la route de Neuville.
- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public avec la suppression des mâts au mercure et le remplacement ou la suppression des mâts matérialisés par une quille jaune.
- Travaux sur des installations sportives notamment le dojo et sur les cours de tennis.



L'éclairage public, comment ça marche ?

La commune est propriétaire de l'éclairage public mais son entretien et sa réparation sont sous la responsabilité de RSE. Toutes les dépenses liées à l'éclairage sont imputées au budget de fonctionnement.

Lorsqu'un mât est cassé ou ne fonctionne pas, que faut-il faire ?

Il faut le signaler à la mairie afin de réaliser une déclaration de sinistre auprès de RSE ; ce dernier réparera ou mettra en sécurité le point lumineux . La mise en sécurité est faite rapidement.

En cas de remplacement d'un mât qui a été cassé, il faut que le responsable soit identifié pour faire intervenir son assurance. Si aucun responsable ne se déclare, c'est la commune qui doit payer le changement sur la base d'un devis réalisé par le SIEA. Subventions déduites, le reste à charge pour la commune est de 2000€ par mât environ. Une fois le devis validé, RSE peut intervenir selon leurs disponibilités.



Station d'épuration

Les différentes solutions et chiffrages sont en cours d'analyse afin que chacune des municipalités, Saint-André-de-Corcy et Saint-Marcel-en-Dombes, puisse prendre des décisions pertinentes au regard de leur situation et de cet accord mutuel.

Se posent également les questions de financement et des emprunts liés à cette dépense impérative.



Le SIEA nous informe d'une fin de déploiement de la **fibre optique** sur notre commune pour début 2023.



L'État a mis en place le dispositif **Conseillers Numériques France Services**.

Deux conseillers numériques ont été recrutés par La Communauté de Communes de la Dombes afin d'accompagner les habitants. Leur principales missions sont :

- Soutenir les habitants dans leurs usages quotidiens du numérique. Les demandes peuvent être très diverses comme créer une boîte mail, apprendre à travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne...
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques. Cela passe par le fait d'apprendre à s'informer et à vérifier les sources, protéger ses données personnelles...
- Maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants...
- Permettre aux usagers d'accéder à l'autonomie pour réaliser des démarches administratives en ligne, avec le rôle de guider les personnes, sans pour autant faire à leur place.

Pour rappel, Florence RIVAL est présente tous les matins de la semaine au **point info social**, elle peut vous accompagner dans vos démarches administratives, vous conseiller en cas de besoin sur les différentes problématiques que vous rencontrez au quotidien. N'hésitez pas à venir la rencontrer.



L'association ÉCLAT n'a de cesse d'œuvrer pour proposer un panel très étendu d'activités à toutes les générations des habitants du village et des villages voisins.

En janvier 2022, l'équipe s'est enrichie d'un nouveau membre en la personne de **Pierre Lachaize, référent habitants.**



Pierre, peux-tu présenter en quelques mots tes missions ?

Le référent habitants planifie et développe des projets en lien avec les habitants en s'assurant de travailler au maximum en partenariat avec les communes voisines et du territoire.

Je suis là pour accompagner les initiatives des habitants dans des projets qui peuvent avoir de la plus-value pour les habitants et le territoire, animer des temps conviviaux, de rencontres et de partage entre habitants.

Concrètement aujourd'hui que vas-tu proposer ?

Aujourd'hui, ma mission première est de faire connaître ce secteur habitants qui est nouveau pour l'association ÉCLAT et de faire vivre de nombreuses actions et des projets coconstruits avec les habitants, et les partenaires (communes, associations...).



Les rendez-vous réguliers :

- Les Cafés séniors et alors ?
- Soirée jeux ou des demi-journées jeux
- Sensibilisation des personnes vulnérables sur les démarches abusives, mails frauduleux, vol par ruse...
- Projet sur l'alimentation
- La semaine bleue pour les séniors
- Des animations autour du numérique avec un conseiller numérique : temps de formation, de prévention, de conseils et d'accompagnements.

« **Les séniors, on ne vous oublie pas !** » Nous vous proposons toute l'année de nombreuses animations en lien avec différentes thématiques comme :

- Échanger des savoirs, des idées lors de temps de rencontre.
- Vivre des moments de détente autour de moments conviviaux.
- Des événements comme « *la semaine bleue* »
- Les Cafés séniors et alors ?



Mercredi 13 avril 2022 : conférence sur le harcèlement scolaire – gratuit ouvert à tous.

Au mois de Mai (date à préciser) : La fête du jeu.

Mardi 21 juin 2022 : Le Festival « Rêve de Cirque » revient à Saint-André-de-Corcy avec des surprises !

Un vendredi par moi « Les cafés parents » : 15 avril | 13 mai | 17 juin | 1er juillet

Un samedi par mois « Les ateliers cuisine » : 2 avril | 21 mai | 11 juin

Un mercredi par mois « Les ateliers des familles » : 6 avril | 4 mai | 15 juin



Depuis le 4 mars, un **conseiller numérique** est présent une fois par semaine. Jérôme se fera un plaisir de vous expliquer comment fonctionnent les applications numériques, les logiciels, les réseaux et bien d'autres choses. Il vous aidera aussi à mieux utiliser vos smartphones, ordinateurs, tablettes.

Projet sensibilisation aux risques du quotidien

La police municipale a vocation à prévenir les risques plutôt que les constater, une orientation responsable alignée avec nos valeurs. C'est dans cette perspective que Nathalie Guillermin, notre policière municipale, a travaillé sur un projet au bénéfice des habitants, avec des sujets très actuels.

Après présentation et concertation avec Pierre Lachaize, référent habitants de l'association ÉCLAT, la police municipale propose deux demi-journées de sensibilisation aux risques du quotidien à l'attention des seniors et des adultes.

La première demi-journée aura lieu le 12 avril 2022 matin et nous pensons planifier la seconde demi-journée en mai 2022, tenez-vous informé via PanneauPocket, Facebook ou le site de la mairie.

Ces sessions se dérouleront dans les locaux de l'association ÉCLAT.

Les personnes intéressées devront s'inscrire soit à l'association ÉCLAT, soit à l'accueil de la Mairie où elles pourront récupérer des bulletins d'inscription, lesquels, une fois complétés, devront être déposés dans l'un ou l'autre de ces lieux, à l'attention de la Police Municipale.

Les thèmes abordés seront :

- le 12 avril 2022 : le démarchage à domicile, le démarchage par téléphone, les mails frauduleux ; le conseiller numérique sera présent ce jour.
- la deuxième séance : les fraudes à la carte bancaire, avec code ou sans contact, la lutte contre les cambriolages,...



Déchetterie

Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre 2022

Lundi, jeudi, vendredi, samedi : 9h00-12h30 et 13h30 -18h00

Mercredi : 13h30 - 18h00. La déchetterie est fermée le mardi.



Compostage collectif, c'est bien parti!

Les composteurs installés au parc des Millières et aux Cèdres, derrière la salle du Vieux Marseille, fonctionnent conformément à nos attentes et nous remercions les utilisateurs.

Nous étudions d'autres possibilités d'extension dans le village ; nous vous en informerons le trimestre prochain.



S'éclairer

Vous avez dû constater ces derniers mois que l'éclairage était défaillant par endroit. Nous faisons face à des difficultés liées à la vétusté des éclairages.

La rénovation de l'**éclairage public** est inscrite dans nos actions prioritaires et est encore plus d'actualité aujourd'hui.

Nous vous remercions de signaler en mairie les dysfonctionnements constatés afin que nous en informions le SIEA, mandaté pour les interventions de maintenance et de réparations;

Restons en contact avec l'application



PanneauPocket, le site de la mairie et



"Un sourire coûte moins cher que l'électricité, mais donne autant de lumière". L'abbé Pierre